

## **LA POLICE ET L'EVAM VEULENT MIEUX COLLABORER**

### **ASILE**

#### **La police cantonale a nommé des «répondants EVAM». Objectif: mieux assurer la prévention dans les milieux de l'asile.**

C'est arrivé en juillet, mais cela a été annoncé hier. La police cantonale a nommé parmi ses gendarmes chevronnés des répondants auprès de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Elle les a désignés dans des postes proches de centres de requérants d'asile, soit à Nyon, à Yverdon, à Sainte-Croix, à Renens, à Moudon, à Vevey, à Leysin, à Aigle et à Villeneuve. Il s'agit de formaliser des liens qui se sont tissés entre les professionnels de l'EVAM et la gendarmerie. Pour le porte-parole de la police cantonale, Jean-Christophe Sauterel, le temps où l'EVAM avait une vision purement sociale et la police une vision purement sécuritaire de l'asile est révolu. Cette création de répondants permet de formaliser ces changements de mentalité.

Les répondants entretiennent un contact régulier avec les responsables des centres d'hébergement, mais aussi avec leurs occupants. «Bien des requérants d'asile viennent de pays où la police viole les droits de l'homme», explique Emmanuelle Marendaz Colle, porte-parole de l'EVAM. Il s'ensuit que la grande part des requérants qui n'ont rien à se reprocher se méfient naturellement des hommes en uniforme.

En outre, la police cantonale donnera un jour de formation au personnel de l'EVAM: identifier les comportements suspects et apprendre les attitudes à avoir en matière de préservation des preuves. «Il s'agit par exemple, précise Jean-Christophe Sauterel, d'identifier diverses sortes de stupéfiants». Cent employés de l'EVAM sur 280 se sont volontairement inscrits à cette formation.

J.□ FD